



LA CLEF
DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

AVRIL 1765.

ARTICLE PREMIER.

Contenant la suite de l'Edit du Roi de France concernant la libération des dettes de l'Etat, dont les XXIV premiers Articles se trouvent dans notre dernier Journal.

XXV. Ceux auxquels la faculté de vendre & aliéner lesdits Contrats & Rentes est interdite par les Ordonnances, seront tenus de payer annuellement au profit de ladite Caisse des Amortissemens, à compter du premier Janvier 1765, par représentation dudit Droit de mutation, & pour l'Homme vivant, mourant, & contractant, au Trésorier de ladite Caisse des Amortissemens, le quinzième du

Q² montant